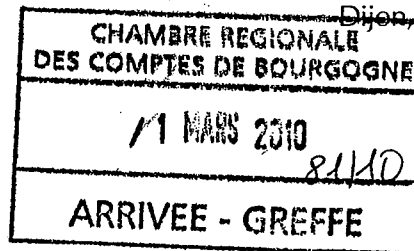


N.Réf. : AG/IH/DG : 36

V.Réf. : RS/GC/BBA-N°10-ROD1

CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES
DE BOURGOGNE
28-30 rue Pasteur
BP 71199
21011 DIJON CEDEX

Lettre recommandée avec A.R



Monsieur le Président,

Nous prenons acte des observations exprimées dans votre rapport définitif du 28 janvier 2010.

Nous vous remercions d'avoir tenu compte de nos remarques.

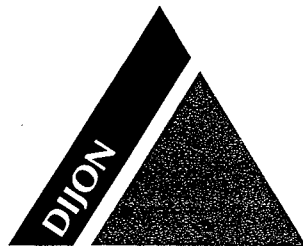
A titre d'analyse complémentaire nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous un complément concernant les charges de personnel.

Les charges de Personnel augmentent en valeur absolue. Toutefois, compte tenu de l'évolution de son activité, les charges de Personnel en valeur relative restent maîtrisées.

L'OPAC de DIJON a en effet fait le choix de diversifier son activité (aménagement, accession à la propriété, Renouvellement Urbain...) et d'accentuer sa production de logements locatifs sociaux.

Ainsi, au regard de l'évolution des loyers et des prestations de services, les charges de Personnel au cours de la période 2003 à 2007 reste particulièrement stable.

.../..



▲ O P A C ▲

ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007
Charges de Personnel	4 744	5 045	5 321	5 623	5 760
Personnel extérieur	59	6		32	208
Coût global des charges de Personnel	4 803	5 051	5 321	5 655	5 968
Loyers (c/704)	26 861	27 697	29 082	31 817	33 305
Prestations de service (c/706)	13	1	256	200	137
Produits des activités annexes (c/708)	282	316	365	308	139
Total des loyers	27 156	28 014	29 703	32 325	33 581
Pression des charges de Personnel / loyers + prestations de service	17,69%	18,03%	17,91%	17,49%	17,77%

Exprimé en milliers d'euros

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

P/Le Directeur Général,
Le Directeur Général Adjoint,


Alain GERMAIN